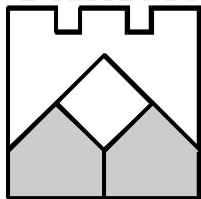


**Direction
Générale**



**Aménagement
du Territoire
Logement
Patrimoine**

DIVISION DU LOGEMENT
SERVICE « LOGEMENTS CONVENTIONNES »
rue des Brigades d'Irlande, 1

5100 JAMBES

☎ (081) 33.22.34

**PRIME A LA CREATION DE
LOGEMENTS
CONVENTIONNES**
Arrêté du Gouvernement wallon
du 21 janvier 1999
CONSTRUCTION

**FORMULAIRE A COMPLETER PAR LE RECEVEUR DE L'ENREGISTREMENT DU RESSORT
DU TERRAIN DE CONSTRUCTION (L'ADRESSE DE CE FONCTIONNAIRE PEUT ETRE
OBTENUE AUPRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE)**

A COMPLETER PAR LE DEMANDEUR

Nom et prénom du demandeur (A) :

Domicile du demandeur :

Code postal : Commune :

Nom et prénom du conjoint :

Adresse du terrain où sera (seront) construit(s) le(s) logement(s) objet de la demande (B) :

.....

Code postal Commune :

CERTIFICAT A ETABLIR PAR LE RECEVEUR DE L'ENREGISTREMENT

Le soussigné, Receveur de l'Enregistrement et des Domaines à,
certifie d'après les documents dont il dispose, que le demandeur désigné supra (A) est titulaire de
droits réels immobiliers sur le terrain désigné supra (B).

DESIGNATION CADASTRALE		NATURE DU BIEN	NOM ET PRENOM DE TOUS LES PROPRIETAIRES	NATURE DU DROIT ET QUOTITES POSSEDEES
SECTION	N°			
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le (signature)

Salaire perçu :

SCEAU

Rég n°

(Nom du Receveur)